

En détail

# Géographie des ménages

---

Fiche d'analyse de l'Observatoire  
des territoires 2019

*Pour apprécier les dynamiques nationales, comprendre les disparités entre territoires et percevoir les enjeux de demain, l'Observatoire des territoires publie et actualise régulièrement des fiches d'analyse thématiques. Ces fiches, dont cette publication fait partie, sont disponibles sur le site de l'Observatoire des territoires, et seront rassemblées dans un « état des lieux des territoires français », publié tous les deux ans.*

<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr>

**Directeur de la publication :**

François-Antoine Mariani

**Responsable de collection :**

Hugo Bevort

**Président du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires :**

Pierre Mirabaud

**Pilotage :** Benoît de Lapasse, Noémie De Andrade

**Auteurs :** Matthias Kaldi, Elodie Molitor, Benoît de Lapasse

**Comité de rédaction :** Brigitte Baccaïni, Louise Haran (CGET), Sylvie Fol (Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires)

**Cartographie :** Bertrand Miroux

**Secrétariat de rédaction :** Muriel Thoin

**Mise en page :** Vincent Nicat

**Responsable de la communication :** Corinne Gonthier  
corinne.gonthier@cget.gouv.fr; tél. : 01 85 58 60 49

**Date d'édition :** Octobre 2019

« *En Détail* » est une publication du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) qui porte sur les études, analyses et réflexions conduites ou soutenues par le CGET. Elle peut être consultée en ligne sur [www.cget.gouv.fr](http://www.cget.gouv.fr)

Cette publication respecte les principes de la charte de déontologie de la sous-direction de l'observation et des analyses statistiques du CGET.

# Avant-propos

---

En l'espace de soixante ans, la France a connu une profonde transformation de ses ménages. Bien connue dans ses aspects sociaux et culturels (diminution de la taille des ménages, croissance du nombre de familles monoparentales, décohabitation, personnes âgées isolées ...), cette mutation l'est moins dans son versant territorial. C'est l'enjeu de cette étude : mettre en évidence la nouvelle géographie des ménages, pour construire des politiques publiques capables de répondre à la spécialisation croissante des territoires par type de ménages.

Pour approcher cette mutation de la géographie des ménages, un exemple : l'Île-de-France. En 1968, la région capitale avait la taille moyenne des ménages la plus faible de France ; aujourd'hui elle affiche au contraire la plus élevée (2,32 personnes par ménage pour une moyenne française tombée à 2,23). Les territoires périurbains, notamment franciliens, se sont ainsi affirmés en cinquante ans comme l'espace privilégié des grands ménages. A contrario, les personnes seules sont nombreuses dans les grands centres urbains (en majorité des jeunes) ou dans les territoires les plus ruraux (souvent des personnes de 65 ans et plus). Les familles monoparentales sont quant à elles surreprésentées dans les plus grands pôles (Paris, Lyon, Bordeaux) ainsi que dans le Nord de la France, ou encore sur le littoral méditerranéen.

Ces différences de profils des ménages selon les territoires traduisent plusieurs logiques. Tantôt fruit d'un héritage culturel (des familles plus grandes dans l'Ouest catholique), ces écarts reflètent aussi la différenciation des mobilités résidentielles liées au cycle de vie (les jeunes dans les centres urbains, les familles avec enfant(s) en périphérie des agglomérations, les retraités dans les territoires ruraux ou littoraux), ces dernières traduisant parfois la disponibilité des logements, c'est-à-dire notamment les choix passés en matière d'urbanisation et de planification.

Cette spécialisation entraîne une différenciation croissante des besoins des populations par territoire. C'est le premier enjeu en termes de politiques publiques. Les personnes âgées vivant seules dans les territoires ruraux rencontreront davantage de problèmes de mobilité et d'accessibilité aux services. Celles qui déménagent vers les littoraux méditerranéens et océaniques nécessiteront une politique de santé adaptée sur leur nouveau lieu de domicile. Les mobilités des couples avec enfant(s), préférant s'éloigner des centres urbains, traduisent quant à elles les écueils d'une politique du logement qui ne parvient pas à répondre aux attentes de ces familles dans les grands pôles, entraînant de fortes demandes de mobilité mais aussi de services dans les territoires de destination (établissements d'accueil de jeunes enfants notamment).

Au-delà, la dissociation croissante entre les types de ménages selon les territoires constitue un facteur de fragilité compte tenu des dynamiques contrastées de peuplement : par exemple, les espaces périurbains construits dans les années 1970-80 et alors peuplés de familles avec enfant(s) comptent maintenant beaucoup de retraités nécessitant la mise en place de services différents. Enfin, la spécialisation de certains territoires dans l'accueil de populations spécifiques interroge la cohésion territoriale de l'espace français, sa capacité à construire des territoires favorables à la mixité des modèles familiaux et au vieillissement. En dressant un état des lieux synthétique de la géographie des ménages vivant en France, cette étude interroge ainsi la capacité à penser les politiques d'aménagement harmonieuses et prenant en compte les effets de spécialisation territoriale.

## MÉTHODOLOGIE

### « Ménages », « familles », de quoi parle-t-on ?

Un **ménage**, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

La notion de ménage est ainsi **équivalente à celle de résidence principale**. Dans le recensement de la population de l'Insee, elle exclut toutes les personnes vivant dans des logements ne relevant pas de ce statut d'occupation, à savoir celles vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abri et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, etc.).

Une **famille**, au sens statistique du terme, est la **partie d'un ménage** comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple sans enfant,
- soit d'un couple avec enfant(s),
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s), c'est-à-dire une famille monoparentale.

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre aucune, une ou plusieurs familles. Un ménage ne comprenant aucune famille n'est constitué que de personnes seules.

Au regard de ces définitions, il convient donc de différencier les familles avec enfant(s) et les familles sans enfant.

**Différentes sources de données sont mobilisées dans cette fiche d'analyse. Celles-ci ne sont pas comparables entre elles.**

Les données exploitées pour établir des comparaisons à l'échelle de l'Union européenne émanent d'Eurostat et utilisent des concepts (ex : ménages composés de trois adultes ou plus avec enfant(s) dépendant(s)) ou des sources (ex : enquête EU-Silc / SRCV) différents de ceux en usage en France. De fait, elles ne peuvent être croisées avec les données du recensement de la population française produites par l'Insee,

principalement mobilisées dans cette fiche pour décrire les contrastes internes à la France.

Ainsi, les données citées dans la première partie visent à positionner notre pays par rapport à nos voisins européens. Elles ne constituent pour autant pas les valeurs de référence qui doivent être retenues pour décrire la structure des ménages français. Pour ce faire, les données issues du recensement de la population de l'Insee sont la référence. Elles sont utilisées dans la seconde partie.

**De ce fait, la nomenclature des « ménages » au sein de l'Union européenne diffère de celle utilisée en France.**

Eurostat publie chaque année des données sur la composition des ménages européens grâce aux enquêtes « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » (EU-Silc / SRCV). Ces données qui couvrent le champ des ménages privés, excluent donc les personnes vivant en ménages collectifs (internats, pensions, hôpitaux, etc.). Ces enquêtes, réalisées par l'ensemble des États membres, permettent d'employer des définitions communes. L'agrégation des résultats permet de disposer d'une répartition des ménages européens en six grandes catégories :

- les personnes seules,
- les personnes seules avec enfant(s) dépendant(s) - catégorie assimilée aux familles monoparentales,
- les couples (quel que soit leur lien marital),
- les couples (quel que soit leur lien marital) avec enfant(s) dépendant(s),
- les ménages composés de trois adultes ou plus – ex : collocation de jeunes actifs, personnes âgées vivant avec leurs enfants devenus adultes,
- les ménages composés de trois adultes ou plus avec enfant(s) dépendant(s) – ex : famille multigénérationnelle accueillant grand(s)-parent(s), parent(s) et enfant(s).

Les « enfants dépendants » sont définis comme tous les membres d'un ménage âgés de moins de 18 ans ainsi que ceux âgés de 18 à 24 ans dépendants, notamment d'un point de vue économique, de leurs parents.

# Sommaire

<b>1 – Le modèle familial « classique » reste prégnant en France, beaucoup plus qu'en Europe de l'Ouest et du Nord</b>	<b>4</b>
• La monoparentalité s'affirme en France comme partout en Europe, mais les schémas d'organisation familiale « classiques » demeurent largement prédominants	4
• Davantage de familles nombreuses en France que dans la majorité des pays européens	6
• La taille moyenne des ménages français est plutôt petite du fait du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de personnes vivant seules	7
<b>2 – Vivre seul, à deux ou avec des enfants, des modes de vie qui dessinent des géographies françaises très différentes</b>	<b>8</b>
• Depuis 50 ans, une évolution majeure de la structure des ménages français	8
• Le Nord, l'Outre-mer et le périurbain accueillent les grands ménages	9
• Vivre seul, une situation caractéristique des pôles urbains mais également des territoires les plus ruraux	12
• Vivre en couple et sans enfant, un schéma très répandu partout en France sauf dans les grandes villes	16
• Vivre en couple avec enfant(s), le modèle dominant des couronnes périurbaines	17
• Des territoires spécialisés ?	22
<b>Bibliographie</b>	<b>24</b>

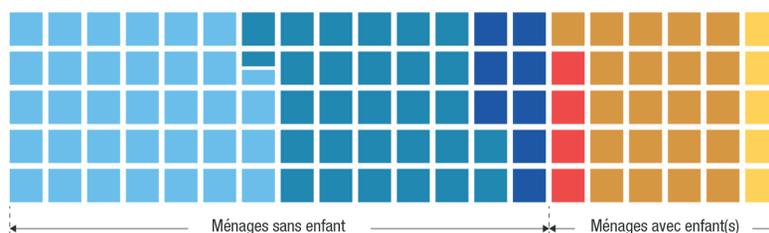
# Le modèle familial « classique » reste prégnant en France, beaucoup plus qu'en Europe de l'Ouest et du Nord

## La monoparentalité s'affirme en France comme partout en Europe, mais les schémas d'organisation familiale « classiques » demeurent largement prédominants

En 2017, l'Union européenne (UE28) comptait près de 503,6 millions de personnes regroupées en 221,3 millions de ménages. **La grande majorité de ces ménages n'accueille pas d'enfant (70 %).** Les

personnes vivant seules, qu'il s'agisse de jeunes adultes ou de personnes âgées, représentent un tiers des ménages européens (33,3 %) tandis que les couples sans enfant, soit parce qu'ils n'en ont pas ou parce que ces derniers ont quitté le domicile parental, en représentent plus du quart (28,4 %).

### En Europe, seul un tiers des ménages comprend des enfants



### Répartition des ménages européens selon leur composition en 2017



Source : Eurostat-EU-Silc / SRCV, 2017 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

Ainsi, moins d'un tiers (30 %) des ménages européens sont constitués de familles avec enfant(s). Parmi ceux-ci, le modèle du couple avec un ou plusieurs enfants restent largement dominant (21,1 % de l'ensemble des ménages, soit 70 % des familles avec enfant(s)) et la monoparentalité, même si elle s'est affirmée comme un fait de société dans les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, est encore très minoritaire (3,9 % des ménages européens en moyenne, soit 13 % des familles avec enfant(s)).

Ces chiffres donnent des points de repères à l'échelle de l'UE mais cachent en réalité des structures très différentes selon les pays, liées à l'influence des facteurs socio-culturels. Deux pays illustrent ces contrastes : le Danemark, où les familles monoparentales et les personnes vivant seules représentent plus de la moitié des ménages

et la Pologne, où les familles dans leur acception la plus traditionnelle (deux adultes avec enfant(s)) et les grands ménages (multigénérationnels notamment) sont cette fois-ci quasi majoritaires.

Il existe donc des situations très contrastées au sein de l'UE, où l'on peut distinguer six groupes de pays en fonction de leur structure familiale : onnes âgées augmente.

- des pays très proches du profil moyen européen, par exemple en Europe centrale (Autriche, Hongrie, Slovaquie) ;
- des pays où la monoparentalité est désormais une forme répandue de schéma familial. C'est le cas de certains pays d'Europe du Nord (Danemark, Suède, Lituanie) et dans une moindre mesure du Royaume-Uni. Les familles monoparentales

y représentent généralement plus de 5 % des ménages<sup>1</sup>. Dans le même temps, la part des couples avec enfant(s), c'est-à-dire le modèle de parentalité le plus répandu, y est significativement inférieure à la moyenne européenne (moins de 20 %) ;

- **des pays également marqués par la surreprésentation de la monoparentalité mais qui conservent par ailleurs une structure familiale relativement classique.** C'est le cas de la France ou encore de la Belgique. Malgré la part relativement importante des familles monoparentales dans notre pays, celui-ci demeure composé de ménages au profil relativement proche de la moyenne communautaire. Les couples avec enfant(s) constituent toujours la « norme » (22,8 % de l'ensemble des ménages soit 75 % des ménages avec enfant(s)) et les ménages multigénérationnels, hérités des schémas d'organisation anciens et encore très présents dans certains pays d'Europe du Sud ou de l'Est y ont quasiment disparu. L'Irlande fait également partie de ce groupe tout en ayant un profil atypique. Dans ce pays où la natalité

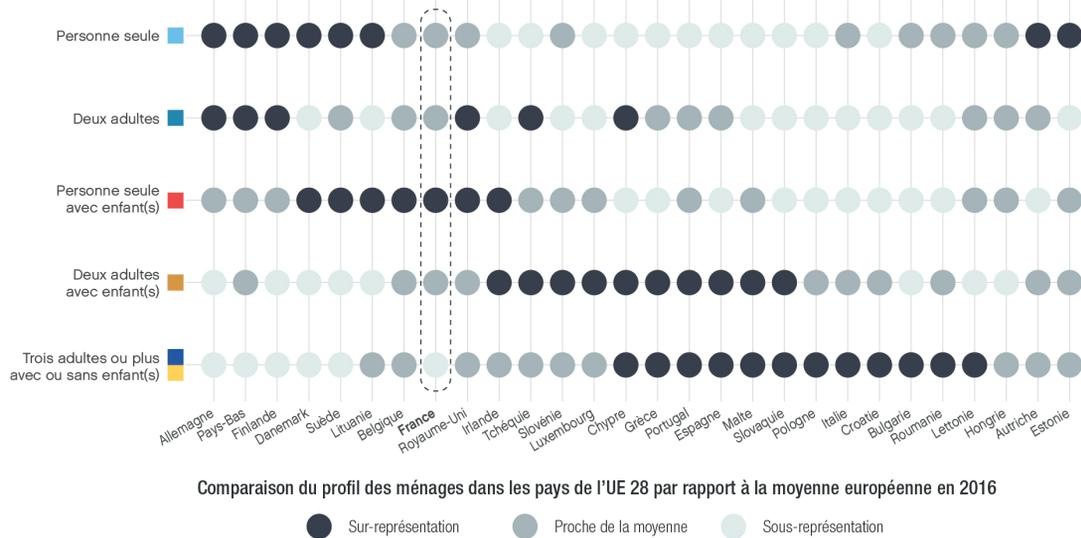
est l'une des plus élevées d'Europe, la part des familles monoparentales (6,7 % des ménages) tout comme la part des couples avec enfant(s) (30,5 % des ménages) est la plus élevée de l'Union européenne. **L'Irlande est donc dans une situation intermédiaire**, entre les pays marqués par une forte monoparentalité et ceux caractérisés par la prégnance d'un modèle plus traditionnel ;

- **des pays où le modèle familial « classique » (deux adultes avec enfant(s)) demeure très majoritaire.** C'est particulièrement le cas de certains pays d'Europe centrale et du Sud (République Tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie, Chypre, Grèce, Portugal, Espagne, Malte). La part des couples avec enfant(s) y est largement surreprésentée (souvent plus de 25 % de l'ensemble des ménages) et la part des familles monoparentales y est presque partout inférieure à la moyenne communautaire. Dans certains de ces pays, en particulier ceux du bassin méditerranéen, ce modèle familial

**Note**

1. Selon les concepts de l'enquête EU-Silc.

**En France, davantage de familles monoparentales qu'en moyenne européenne**



**POUR MIEUX COMPRENDRE**

Cette typologie a été réalisée à partir des données Eurostat « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » (EU-Silc / SRCV). Pour chaque type de composition familiale, la valeur nationale est comparée à la valeur moyenne européenne (UE28). Pour qualifier la sur-représentation, la sous-représentation ou la proximité à la moyenne, le principe suivant a été retenu :

- si la valeur nationale se situe dans un intervalle compris entre la moyenne de l'UE28 moins ½ écart-type et la moyenne de l'UE28 plus ½ écart-type alors on considère que cette valeur nationale est proche de la moyenne européenne.

- si la valeur nationale se situe au-dessus de la moyenne européenne plus ½ écart-type alors on considère que le type de ménage est sur-représenté par rapport à la moyenne européenne.

- si la valeur nationale se situe en-dessous de la moyenne européenne moins ½ écart-type alors on considère que le type de ménage est sous-représenté par rapport à la moyenne européenne.

« classique » est complété par la présence importante de familles multigénérationnelles ;

- **des pays ou les schémas de cohabitation familiale les plus anciens sont encore très présents (famille « classique » – ménages multigénérationnels).** Ce groupe rassemble quasi exclusivement des pays du bassin méditerranéen (pays précédemment cités et plus encore l'Italie ou la Croatie) et des pays d'Europe de l'Est (Pologne, Roumanie, Bulgarie) ;
- enfin, **un dernier groupe** constitué de l'Allemagne, de la Finlande et, dans une moindre mesure, des Pays-Bas, **où les ménages sans enfant sont surreprésentés** (personnes seules ou couples sans enfant). Ces situations sont pour partie liées à la faible natalité qui caractérise ces pays.

### Davantage de familles nombreuses en France que dans la majorité des pays européens

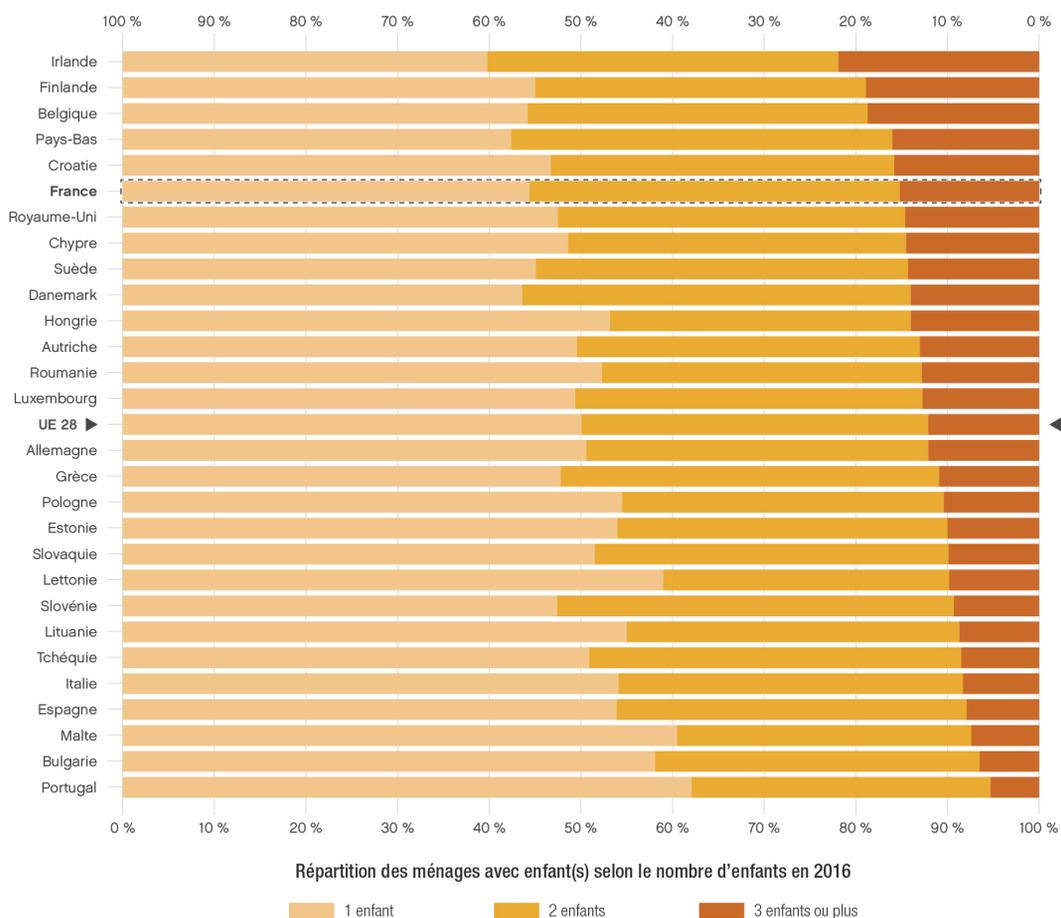
Malgré son profil relativement proche de la structure familiale européenne, la France se distingue par sa natalité<sup>2</sup> et la présence de familles plus grandes que chez nos voisins.

**Elle se classe ainsi au sixième rang des pays de l'UE comptabilisant la plus forte proportion de familles nombreuses (3 enfants et plus). 15,2 % des**

#### Note

2. La France a l'un des plus forts indices de fécondité (nombre de naissances par femme) d'Europe avec 1,9 naissance par femme en 2016 contre 1,6 en moyenne à l'échelle de l'UE28. Pour plus de détails, se reporter aux fiches d'analyse de l'Observatoire des territoires sur « Les dynamiques de population » et « Le vieillissement de la population et ses enjeux ».

#### La France, sixième pays d'Europe pour la part de familles nombreuses



Source : Eurostat-EU-Silc / SRCV, 2016 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

familles avec des enfants en France en ont au moins trois (contre 12,1 % en moyenne à l'échelle de l'Union européenne). La France est malgré tout assez éloignée de l'Irlande, où les familles nombreuses représentent un cinquième des ménages avec enfant(s).

Notre pays se distingue également des pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Malte), des pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie) et de certains pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, République Tchèque) où les enfants uniques sont largement majoritaires.

**La taille moyenne des ménages français est plutôt petite du fait du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de personnes vivant seules**

Cette importance des grandes familles ne signifie pourtant pas que les grands ménages sont la norme dans l'Hexagone. La France est, au contraire, l'un des pays d'Europe où la taille moyenne des ménages est l'une des plus petites. Celle-ci s'établit à **2,2 personnes en moyenne en 2016 contre 2,3 personnes en moyenne à l'échelle de l'Union européenne (UE28)**.

De très forts contrastes s'observent par ailleurs entre les Etats membres. Dans certains pays de l'Est, la taille moyenne des ménages est nettement plus importante (2,8 personnes). C'est notamment

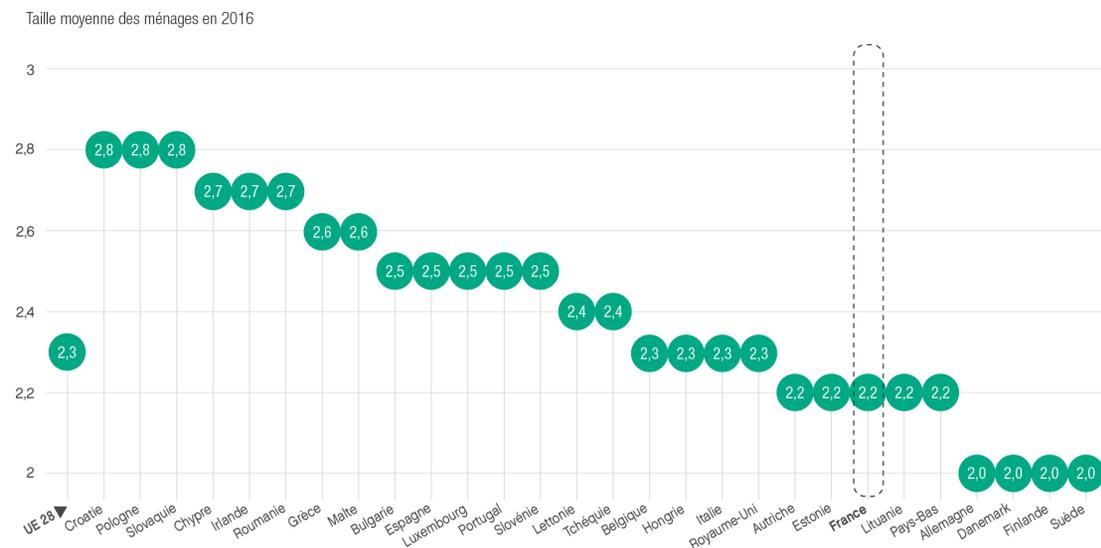
le cas en Pologne, où les solidarités familiales se traduisent notamment par la constitution de ménages multigénérationnels.

A l'inverse, dans les pays d'Europe du Nord comme le Danemark, où le modèle de la « famille » s'est très largement émancipé des schémas les plus traditionnels, cette taille moyenne des ménages n'est que de 2,0 personnes.

Le niveau relativement bas de la taille moyenne des ménages en France est dû à la forte proportion de personnes vivant seules (36 % des ménages français en 2017), notamment chez les plus âgés. **La France est en effet l'un des pays où la part des 65 ans et plus vivant seuls est l'une des plus élevées d'Europe**. Des tendances similaires s'observent en Scandinavie et dans les pays baltes.

En Europe du Sud et de l'Est, la situation est diamétralement opposée. Les personnes âgées qui ne sont pas en institution (maisons de retraites, hôpitaux, etc.) vivent principalement avec d'autres personnes (leurs enfants devenus adultes). Par exemple en Pologne, en 2017, 43,4 % des 65 ans et plus encore dans un ménage vivent avec une autre personne que leur conjoint. Cette proportion est de 35,5 % en Espagne, de 29,1 % en Italie, contre seulement 9,4 % en France et jusqu'à un minimum de 3 % en Suède et au Danemark.

**La taille des ménages français est parmi les plus petites en Europe**



Source : Eurostat-EU-Silc / SRCV, 2016 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

# Vivre seul, à deux ou avec des enfants, des modes de vie qui dessinent des géographies françaises très différentes

## Depuis 50 ans, une évolution majeure de la structure des ménages français

En 2015, la France compte 29 millions de ménages pour 64,7 millions de personnes. Ceux-ci se répartissent de la façon suivante :

- **plus du tiers (35,3 % en 2015) des ménages français sont composés de personnes vivant seules** mais ils ne rassemblent « que » 15,8 % de la population<sup>3</sup> ;
- **les couples sans enfant représentent plus du quart des ménages français (26,3 %)** et près du quart de la population (24,2 %) ;
- **les couples avec enfant(s) représentent également le quart des ménages (26,3 %)** mais leur poids démographique est nettement plus important (45,9 %). A noter que les familles avec enfant(s) n'ont pas toutes le même profil : les

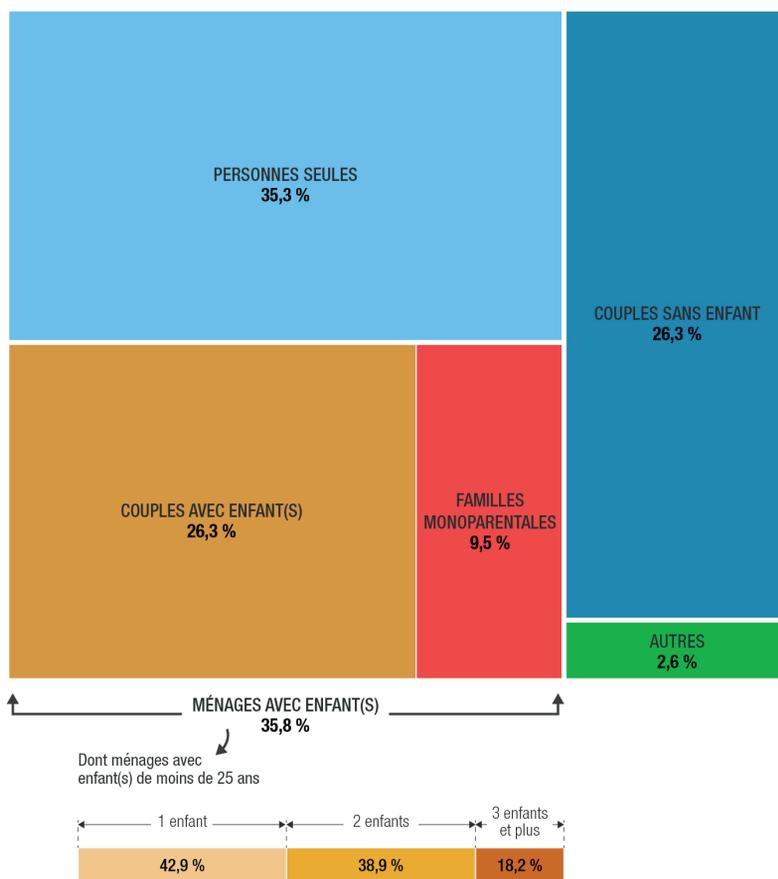
fratries (au moins deux enfants et plus) demeurent la norme, même si le schéma de l'enfant unique s'est affirmé et représente désormais quasiment la moitié des familles avec enfant(s). Par ailleurs, près d'un dixième des ménages sont constitués de familles monoparentales (9,5 %) soit 11,3 % de la population ;

- enfin, **une minorité de ménages (2,8 %) correspondent à des structures moins courantes** (ex : colocations).

### Note

3. Pour ce chiffre, comme pour tous ceux qui suivent, le terme de population désigne la population des ménages, c'est-à-dire la population ne vivant pas en institution (prisons, maisons de retraite, hôpitaux, etc.). Elle représente 64,7 millions d'hab. soit 97,9 % de la population française.

## Qui sont les 29 millions de ménages français ?



En France, la structure des ménages a profondément évolué au cours des quarante dernières années. L'évolution de la taille moyenne des ménages révèle les changements dans les modes de vie et de cohabitation. En 1968, elle était de 3,1 personnes contre 2,2 une cinquantaine d'années plus tard, en 2015. **En l'espace d'à peine cinq décennies, les ménages ont donc vu leur taille moyenne se réduire de près d'une personne !** Ce changement est dû à plusieurs facteurs : l'augmentation des séparations et le développement de la monoparentalité<sup>4</sup>, la baisse du nombre moyen d'enfants par ménage<sup>5</sup> mais également le vieillissement de la population<sup>6</sup> et l'augmentation du nombre de personnes vivant seules<sup>7</sup>.

Cette tendance de fond a concerné la quasi-totalité des territoires, bien qu'elle ait affecté avec plus d'intensité certains d'entre eux.

### Le Nord, l'Outre-mer et le périurbain accueillent les grands ménages

De manière très schématique, **les espaces les plus urbains sont ceux qui ont été les moins bouleversés**. A l'inverse, les espaces les plus ruraux ainsi que les régions d'un grand quart sud-ouest ainsi que les Outre-mer (à l'exception de la Guyane) ont connu de profondes transformations.

Alors qu'en 1968, l'implantation des grands ménages relevait surtout d'une logique régionale, elle relève

#### Notes

4. Entre 1968 et 2005, le nombre de familles monoparentales a été multiplié par 2,5 et la part des enfants de moins de 25 ans vivant dans ce type de contexte familial est passée de 7,7 % à 17,7 %. (Chardon O., Daguët F., Vivas E., « Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* (n°1195), 2008).

5. L'indice conjoncturel de fécondité est passé de 2,6 naissances par femme en 1968 à 1,9 en 2015 (source : Insee).

6. Les quatre cinquièmes de la baisse du nombre de personnes par ménage entre 1990 et 1999 s'expliquent par les déformations de la pyramide des âges selon Alain Jacquot (« Vieillesse de la population et demande de logements », *L'Observateur de l'Immobilier*, n° 56-57, 2003).

7. La part des ménages composés de personnes vivant seules est passée de 20,3 % en 1968 à 35,3 % en 2015 (source : Insee).

8. On entend par cette dénomination les « couronnes des grands pôles » et les « communes multipolarisées des grandes aires urbaines » selon les catégories du zonage en aires urbaines. Pour plus de précisions, se reporter à la note de méthodologie en fin de document.

désormais d'une logique distinguant davantage des « types » d'espaces : urbains, périurbains et ruraux.

Il y a cinquante ans, quatre grands ensembles régionaux se caractérisaient par l'accueil de ménages de taille relativement importante (supérieure à 3,3 personnes en moyenne) :

- dans l'Est, les massifs des Vosges du Nord (Moselle et Bas-Rhin) et du Jura (Doubs) ;
- dans le Nord, une large partie des Hauts-de-France et de la Normandie ;
- dans l'Ouest, les Pays de la Loire ;
- enfin, dans le Sud-Ouest, la Gascogne.

A ces espaces de France métropolitaine s'ajoutaient les Outre-mer dont la quasi-totalité accueillait des ménages dont la taille moyenne était généralement supérieure à 4 personnes, soit très nettement au-dessus de la moyenne nationale de l'époque (3,1).

En 2015, **ce sont les territoires périurbains<sup>8</sup>, particulièrement ceux situés autour des grandes agglomérations (Paris, Lyon, Toulouse, Rennes, Nantes, Bordeaux, etc.) qui apparaissent comme les espaces où la taille moyenne des ménages est la plus élevée du pays**. Celle-ci y est en moyenne de 2,4 personnes par ménage quand la valeur nationale est de 2,2. Le cas de l'Île-de-France est emblématique de ce phénomène. **Alors qu'en 1968, cette région était celle dont la taille moyenne des ménages était la plus petite (2,7 personnes contre une moyenne nationale à 3,1), elle est aujourd'hui avec les Hauts-de-France la région métropolitaine dont la taille moyenne des ménages est la plus importante** (2,3 contre une moyenne nationale à 2,2 en 2015). Ce changement de position dans le paysage national est largement dû au poids important qu'occupent les espaces périurbains dans la région capitale, en nombre d'habitants.

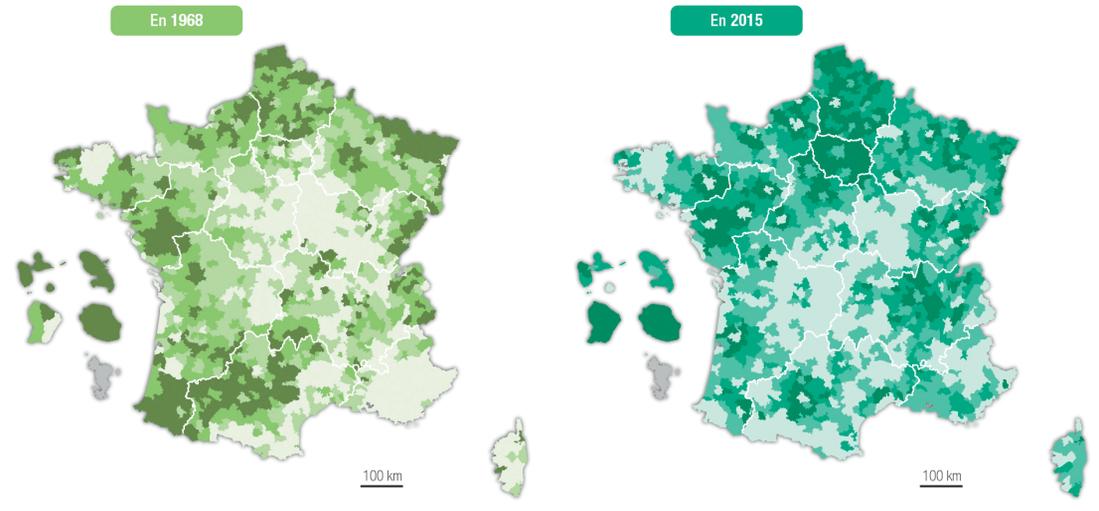
Malgré ce glissement des grands ménages vers les espaces périurbains, certaines régions constituent toujours des ensembles à part. **C'est le cas des Hauts-de-France (2,4) et des régions d'Outre-mer** dont la taille des ménages reste aussi en moyenne l'une des plus élevées de France (3,5 en Guyane, 2,6 à la Réunion, 2,3 en Guadeloupe et Martinique) et ce, malgré la très forte diminution observée depuis quarante ans (division par deux de la taille moyenne des ménages à la Réunion, en Guadeloupe et à la Martinique).

**Cette affirmation du périurbain comme territoire d'accueil des grands ménages s'est effectuée**

concomitamment à la concentration croissante des populations dans les zones urbaines (exode rural, polarisation des emplois, croissance des métropoles, etc.). Elle s'est accompagnée d'une **évolution des modes de vie** (développement de l'habitat pavillonnaire, étalement urbain) et d'un recul de la

part des grands ménages dans les espaces ruraux (les communes dites « isolées et hors d'influence des pôles » du zonage en aires urbaines sont parmi celles dont la taille moyenne des ménages a le plus baissé depuis 1968 : -1 personne).

**Depuis 50 ans, le périurbain s'est affirmé comme l'espace d'accueil des grands ménages**



**Taille moyenne des ménages en 1968**

En nombre moyen de personnes par ménage, par intercommunalité

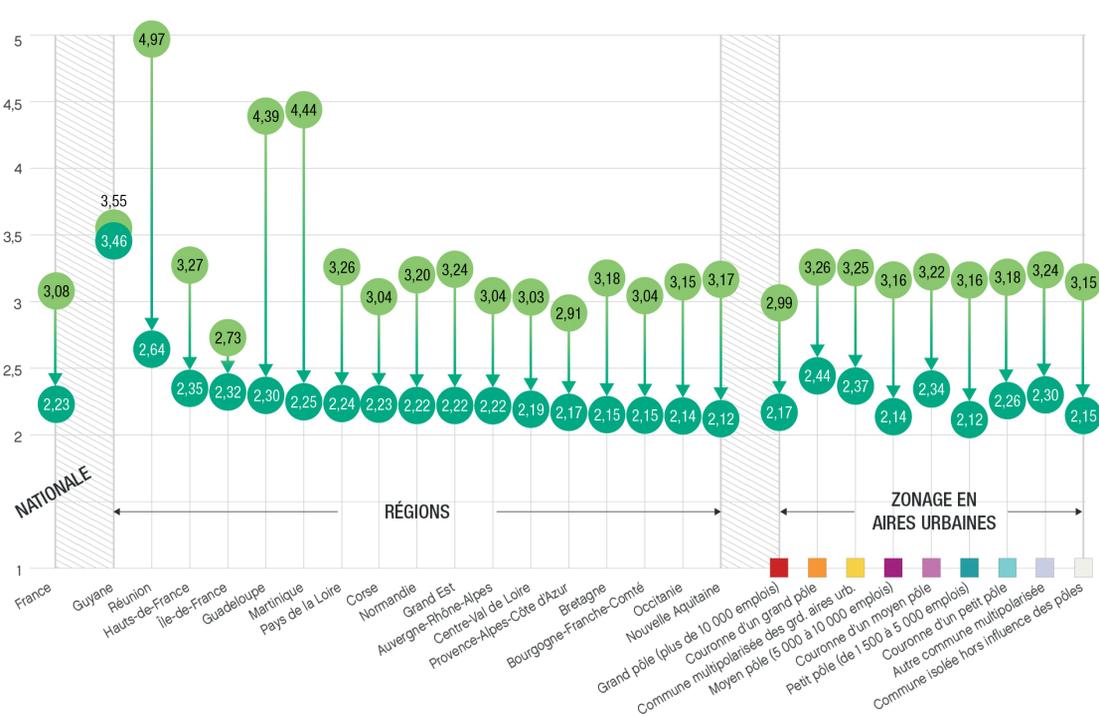


**Taille moyenne des ménages en 2015**

En nombre moyen de personnes par ménage, par intercommunalité



Taille moyenne des ménages



Source : Insee, RP 2015 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

## Zoom

L'ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES  
ET SON IMPACT SUR LES BESOINS EN LOGEMENT

Ainsi que le souligne Alain Jacquot dans une publication du service statistique du ministère en charge du logement, plusieurs facteurs influent sur l'évolution du nombre de personnes par ménage : les principaux sont l'évolution de la structure par sexe et âge de la population et celle des comportements de cohabitation (à sexe et âge donnés)<sup>9</sup> :

*« La structure par âge importe car les ménages de personnes âgées, qui n'ont plus d'enfant à charge, sont des ménages plus petits que la moyenne. Entre 1990 et 2010 par exemple, les déformations de la structure par âge expliquent une bonne moitié de l'évolution du nombre de personnes par ménage. Cumulées à la croissance de la population, elles expliquent selon les périodes entre les deux tiers et quatre cinquièmes de la croissance du nombre de ménages.*

*Le nombre moyen de personnes par ménage diminue aussi du fait de la relative désaffection dont souffrent les modes « traditionnels » de cohabitation. Depuis les années 90, la vie en couple cède du terrain et de plus en plus de personnes vivent seules – excepté toutefois aux âges élevés, où les gains d'espérance de vie ont pour effet de retarder le veuvage. La tranche d'âge des 25-50 ans est la plus concernée par ce phénomène. Les unions libres, en moyenne plus fragiles que les mariages, concernent une proportion croissante des couples. Si les taux de divorce observés actuellement en fonction de l'ancienneté dans le mariage devaient*

*se maintenir, ce sont près de la moitié des mariages qui se termineraient par un divorce et non plus un tiers comme au début des années 1990. La vie en couple semble présenter également moins d'attrait pour les jeunes : quand ils quittent leurs parents, à un âge en moyenne guère plus élevé qu'il y a vingt ans, c'est plus souvent pour vivre seul que pour vivre en couple (au moins transitoirement). À titre d'exemple, à l'âge de 35 ans, de 1982 à 2010, la proportion de personnes en couple a baissé de 13 points de pourcentage chez les hommes et de 12 points chez les femmes ; corrélativement, chez celles-ci, dans le même temps, la proportion de personnes vivant seules ainsi que celle de mono-parents se sont accrues chacune d'un peu plus de cinq points. Ainsi, le nombre moyen de personnes par ménage tend à baisser, passant de 3,1 personnes en 1968 à 2,2 en 2015. »*

La diminution de la taille des ménages est un des facteurs du besoin potentiel de nouveaux logements, à côté de la construction de résidences secondaires, du renouvellement du parc et, à l'échelle locale, de l'accueil de nouveaux habitants. Il faut aussi tenir compte des effets de la variation du nombre de logements vacants. Par exemple, on<sup>10</sup> a pu estimer que 20 % des nouveaux logements construits en Languedoc-Roussillon entre 1999 et 2011 sont dus à la diminution de la taille des ménages et un peu plus de 60 % à l'augmentation de la population dans une région très attractive.

## Notes

9. Voir Jacquot A., « La demande potentielle de logements à l'horizon 2030 : une estimation par la croissance attendue du nombre de ménages », collection Le point sur, n°135, août 2012.

10. Canonéro B., Insee – Gayraud P., « Entre 2010 et 2030, 21 200 logements seraient à construire en moyenne par an », coll. Insee Analyses Languedoc-Roussillon (n°8), 2015.

## Vivre seul, une situation caractéristique des pôles urbains mais également des territoires les plus ruraux

En France, plus du tiers des ménages (35,3 %) sont aujourd'hui constitués de personnes vivant seules, contre le quart (27 %) en 1990 : ce mode de vie est en très forte progression depuis 25 ans.

Cette évolution est largement due au vieillissement de la population<sup>11</sup>. En 2015, plus du tiers des personnes vivant seules (37,9 %) avaient 65 ans ou plus, alors que cette classe d'âge ne représente que 18,0 % de l'ensemble de la population<sup>12</sup>. A l'inverse, les jeunes actifs sont très faiblement surreprésentés dans ce type de ménages,

exception faite des grands pôles urbains. En 2015, les 25-35 ans représentaient 12,7 % des personnes vivant seules pour 12,2 % de la population totale. La géographie des ménages composés d'une seule personne différencie avec force les territoires les plus urbains et les plus ruraux d'une part, du reste du pays d'autre part.

### Notes

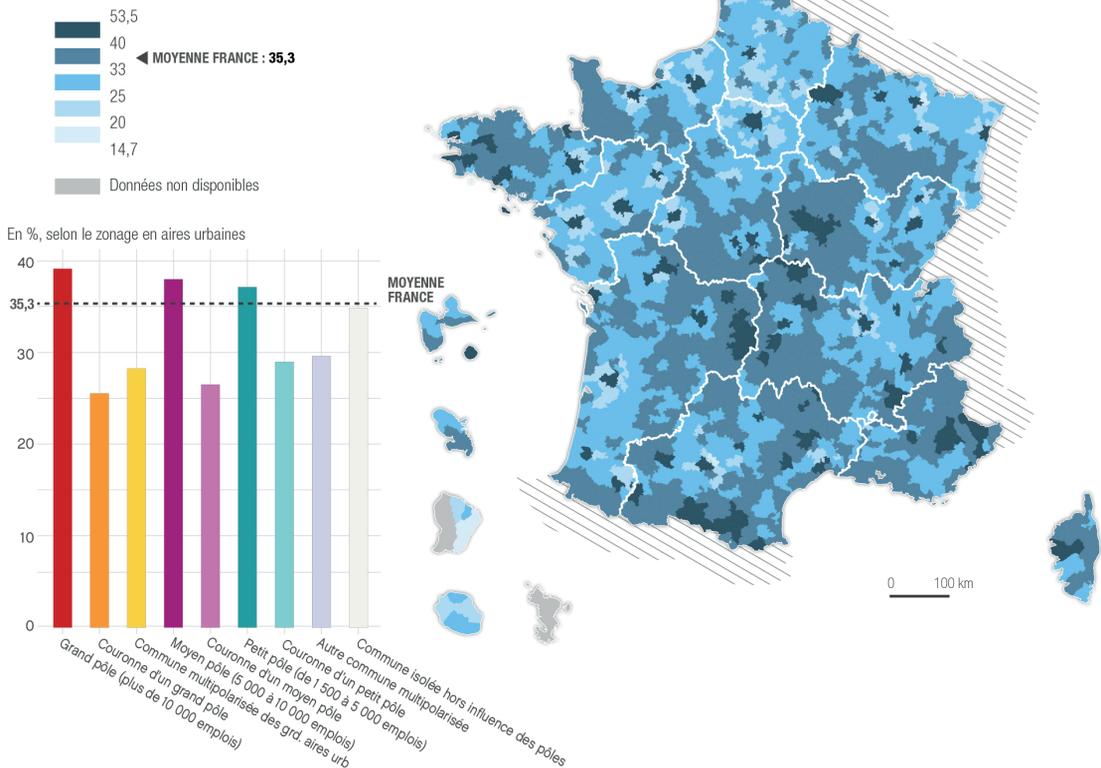
11. Voir dans la même collection des fiches d'analyse de l'Observatoire des territoires « Le vieillissement de la population et ses enjeux », 2017.

12. Source : Insee, RP 2015.

## Dans les pôles urbains, près de 40% des ménages sont composés de personnes vivant seules

### Part des ménages d'une personne en 2015

En %, par intercommunalité



Source : Insee, RP 2015 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

Dans les pôles urbains<sup>13</sup>, quelle que soit leur taille, près de 40 % des ménages sont composés de personnes vivant seules. En 2015, 74 % des 10,2 millions d'individus vivant seuls résidaient dans ces pôles, pour 67 % de l'ensemble des ménages français. A l'inverse, dans les couronnes de ces pôles, les personnes vivant seules sont relativement peu nombreuses et représentent à peine plus du quart des ménages.

**Les espaces ruraux sont également marqués par une forte proportion de personnes vivant seules.**

Dans les Monts d'Arrée, le Cotentin, les territoires du centre de la France allant de la Haute-Marne à la Corrèze en passant par le Morvan et le Massif central, mais également dans l'ensemble des zones de montagne (Alpes, Pyrénées) et la Corse, plus du tiers des ménages sont composés d'une seule personne. Plus ponctuellement, d'autres territoires sont aussi caractérisés par l'importance des ménages d'une personne. Il s'agit de lieux de villégiature comme la Côte d'Opale (autour

de Berck-sur-Mer), de la Côte-Fleurie (autour de Deauville-Trouville) mais également des littoraux bretons, atlantiques et méditerranéens, le long desquels viennent s'installer les retraités.

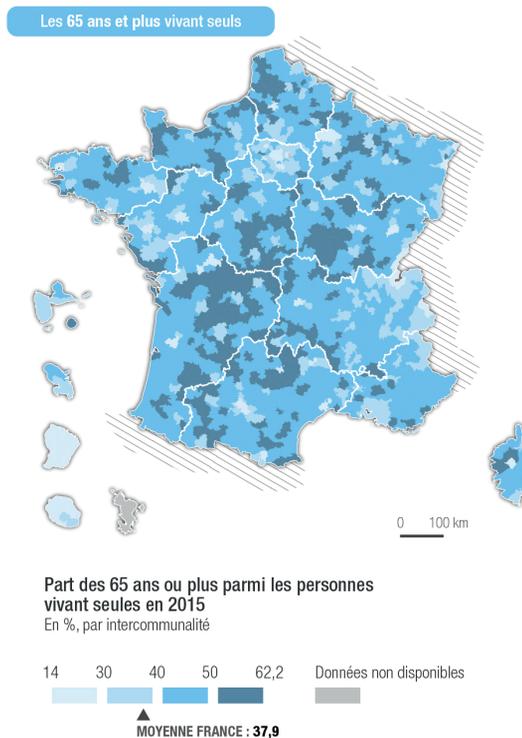
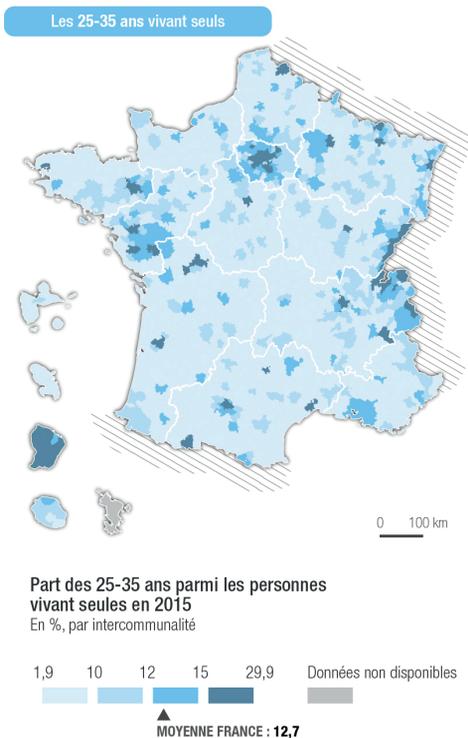
Cette répartition des ménages d'une seule personne est la conséquence d'un double phénomène :

- le vieillissement généralisé de la population, dont les effets sont déjà très marqués dans les territoires ruraux, et l'attractivité de certains espaces comme les littoraux pour les personnes âgées ;
- la tendance à la concentration dans les pôles des populations jeunes qui s'y installent pour suivre leurs études ou trouver un emploi.

**Note**

13. On entend ici par « pôle » les « grands pôles », les « moyens pôles » et les « petits pôles » des catégories du zonage en aires urbaines 2010. Pour plus de précisions, se reporter à la note de méthodologie en fin de document.

**Vivre seul en France, une réalité commune aux territoires urbains et ruraux mais des profils de personnes concernées très différents**



Source : Insee, RP 2015 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

## Zoom

### PARIS ET SON AGGLOMÉRATION : UN EXEMPLE DE GÉOGRAPHIE DIFFÉRENCIÉE DE LA TAILLE DES MÉNAGES

L'agglomération parisienne illustre parfaitement les contrastes qui existent entre un centre-ville majoritairement composé de petits ménages et des territoires de banlieue et du périurbain plus familiaux. Pour analyser ce gradient centre-périphérie, les données carroyées de l'Insee (RFL 2010) sont une source extrêmement intéressante. Cette maille d'analyse, qui correspond à des carreaux de 200 mètres sur 200 mètres, permet de cartographier la taille moyenne des ménages résidents à une échelle très fine. Elle renseigne ainsi sur la distribution des ménages à une échelle infra-communale et permet de distinguer des particularismes locaux comme le lien entre la taille moyenne des ménages et certaines formes urbaines ou encore la localisation des gares, des pôles d'emplois et universitaires.

Alors qu'à Paris, la taille moyenne des ménages est de 1,9 personne<sup>14</sup>, à Garges-lès-Gonesse (Val d'Oise) ou encore dans de nombreuses petites communes de Seine-et-Marne ou d'Essonne elle avoisine les 3 personnes par ménage. La taille moyenne des ménages varie donc fortement en l'espace de quelques dizaines de kilomètres au sein de cette agglomération.

Les ménages de très petite taille se concentrent essentiellement dans les arrondissements centraux de Paris, mais on les retrouve également dans les pôles d'emplois limitrophes (autour de La Défense - Puteaux, Courbevoie, Neuilly-sur-Seine – Boulogne Billancourt et Issy-Val-de-Seine). Ces « petits ménages » sont également présents, bien que dans une moindre mesure, dans les pôles d'emplois ou commerciaux plus éloignés (Versailles, Val-de-Fontenay, Noisy-le-Grand, etc.).

# 1,9

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES VIVANT  
DANS UN MÉNAGE À PARIS EN 2015.

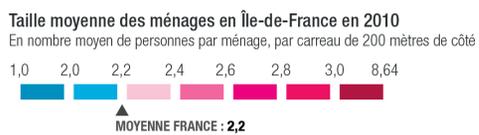
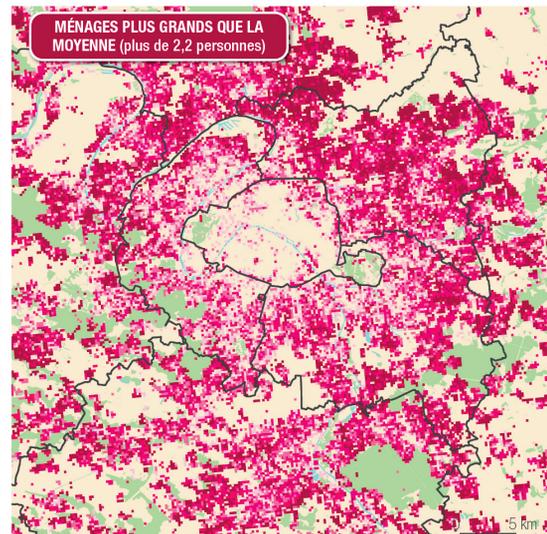
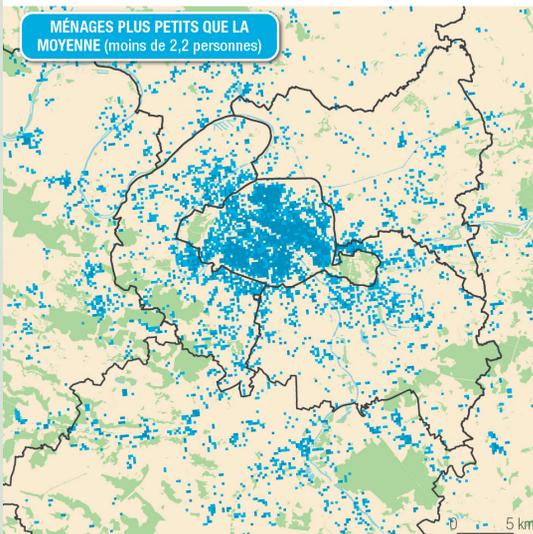
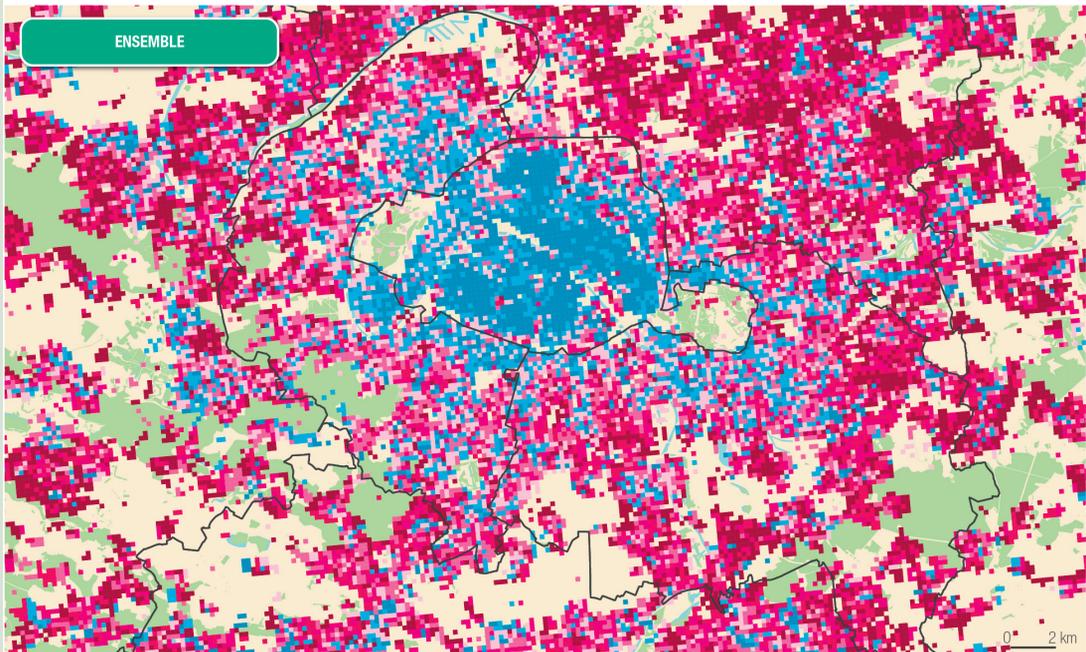
**Plus on s'éloigne du centre de Paris, plus la taille moyenne des ménages augmente.** On peut ainsi observer des « grappes » entières de carreaux composés de ménages dont la taille moyenne dépasse les 3 personnes comme dans le nord de la Seine-Saint-Denis (d'Épinay-sur-Seine à Villepinte), dans le Val-d'Oise (de Cergy-Pontoise à Garges-lès-Gonesse en passant par la vallée de Montmorency) ou dans les Yvelines (Saint-Quentin-en-Yvelines, boucle de la Seine).

Au sein de la capitale, les arrondissements du Nord-Est (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>) se distinguent des arrondissements centraux par une taille moyenne des ménages nettement plus élevée. Révélé par l'analyse fine que permettent les carreaux de 200 mètres, cet effet frontière de part et d'autre des boulevards qui constituent les limites d'arrondissements est relativement net. Par ailleurs, le long des boulevards des Maréchaux, la taille moyenne des ménages est quasi systématiquement supérieure à celle des carreaux avoisinants. **La présence de plus grands ménages le long de ces boulevards est certainement liée à celle de logements sociaux de relativement grande taille, construits entre les deux guerres tout le long de cette ceinture parisienne.**

#### Note

14. Source : Insee, RP 2015.

Moins de deux personnes par ménage en moyenne dans la plupart des arrondissements parisiens



- Cours d'eau
- Espaces naturels
- Limite départementale

Source : Insee, RFL 2010 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

## Vivre en couple et sans enfant, un schéma très répandu partout en France sauf dans les grandes villes

La vie à deux précède ou suit souvent la constitution d'une famille avec enfant(s). **Ce mode de cohabitation est donc très largement répandu : près du quart des ménages de l'Hexagone est constitué de couples sans enfant** (26,3 % des ménages en 2015). Cette proportion a tendance à légèrement augmenter : en 1990, ce mode de cohabitation représentait 23,4 % des ménages.

Toutefois, la vie à deux est nettement plus fréquente en dehors des grandes agglomérations qu'en leur sein, ces couples représentant plus d'un tiers des ménages hors grandes agglomérations et Outre-mer.

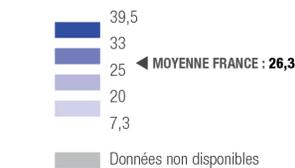
Une fois encore, les grands centres urbains se distinguent du reste du territoire. Ce constat pourrait sembler paradoxal. La pression qui s'exerce sur le marché immobilier des grandes villes, à

commencer par celui de l'agglomération parisienne, pourrait inciter les individus en couple mais vivant séparément à s'installer plus rapidement ensemble afin de partager les dépenses de la vie courante et notamment celles liées au logement. **Pourtant, à peine 23,3 % des ménages des grands pôles vivent à deux alors que cette proportion est supérieure à 30 % dans les couronnes périurbaines et les espaces ruraux.** Au sein de la métropole du Grand Paris, ces couples sans enfant représentent moins de 20 % des ménages.

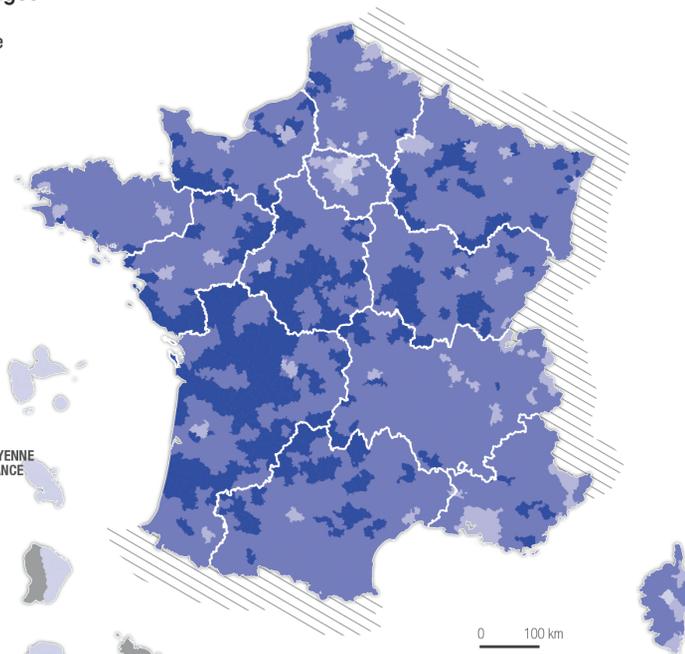
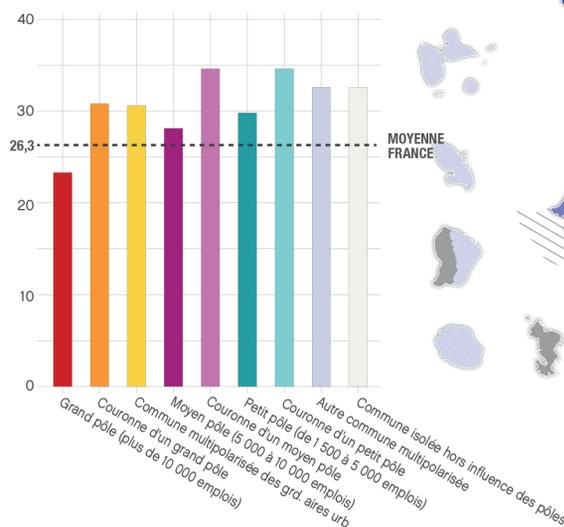
Ainsi, les grandes villes présentent plus fréquemment de nouvelles formes de cohabitations et de modes de vie. La vie en couple constitue une étape importante dans les schémas familiaux les plus traditionnels (avant et après avoir eu des enfants). Mais **dans les grandes villes du pays, de nouvelles manières de vivre et de « faire famille » ont émergé** (personnes en union libre ne partageant pas le même logement, plus grande proportion de divorces, collocations intégrant

### Dans tous les territoires, à l'exception des grandes agglomérations et de l'Outre-mer, les couples sans enfant représentent plus du tiers des ménages

Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant en 2015  
En %, par intercommunalité

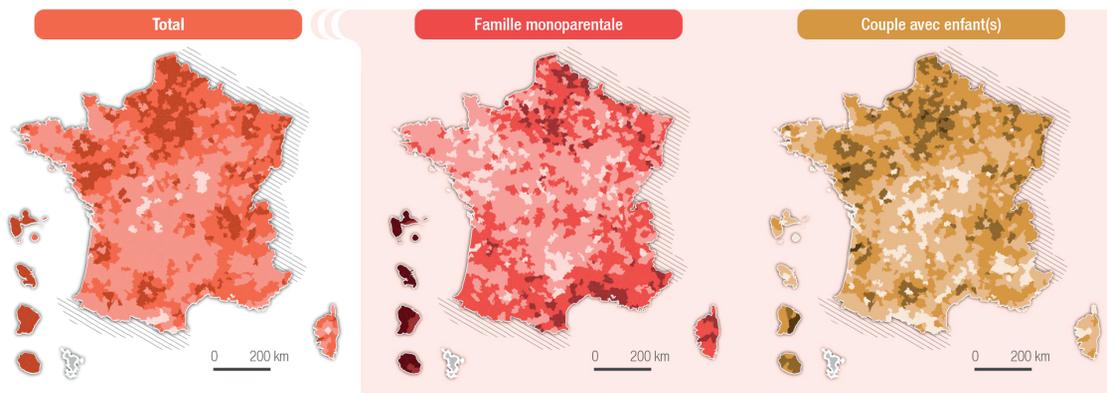


En %, selon le zonage en aires urbaines



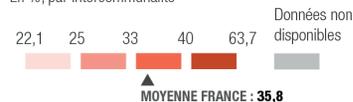
Source : Insee, RP 2015 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

## Les espaces périurbains, territoires privilégiés d'installation des ménages avec enfant(s)



Part des ménages dont la famille principale a un ou des enfants

En %, par intercommunalité



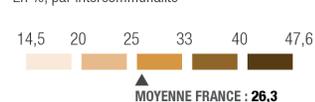
Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale

En %, par intercommunalité



Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s)

En %, par intercommunalité



Source : Insee, RP 2015 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

un couple, etc.), celles-ci diminuant la place qu'occupent les couples « classiques » par rapport au reste du territoire national. Par ailleurs, **les trois quarts des couples de même sexe vivent dans des grands pôles urbains** contre seulement 56 % des personnes en couple de sexe différent, ce qui peut s'expliquer soit par une plus forte acceptation sociale, soit par un mode de vie plus en adéquation avec un environnement urbain (absence d'enfant...)<sup>15</sup>.

### Note

15. Buisson G., Lapinte A., « Le couple dans tous ses états : non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs », coll. Insee Première (n°1435), 2013.

### Vivre en couple avec enfant(s), le modèle dominant des couronnes périurbaines

Les couronnes des grandes aires urbaines et des aires urbaines de taille moyenne dans lesquelles ont eu lieu les principales opérations d'aménagement des dernières décennies (notamment les villes nouvelles, dont la vocation était d'attirer les familles), sont aujourd'hui les espaces qui accueillent le plus de familles avec enfant(s). Ces dernières y représentent plus du tiers des ménages (34,1 %). **De manière générale, plus on s'éloigne des espaces périurbains (en allant vers le centre des agglomérations ou vers les espaces plus ruraux), plus la part des ménages avec enfant(s) diminue** (cf. zoom « La disponibilité et les prix des logements expliquent en grande partie la répartition

spatiale des ménages entre ville-centre, banlieue et périurbain »).

**Depuis des décennies, les familles monoparentales forment une structure familiale qui s'est développée en France.** Ces dernières existent depuis longtemps mais étaient auparavant principalement liées au décès d'un des conjoints. Elles résultent maintenant principalement de divorces ou de séparations. **Aujourd'hui 26 % des familles avec enfant(s) sont monoparentales, contre 16% en 1990 (soit une progression de 10 points en 25 ans)<sup>16</sup>.**

« La géographie des familles avec enfant(s) n'est pas exactement la même si l'on s'intéresse aux couples avec enfant(s) ou aux familles monoparentales. »

Or, **la géographie des familles monoparentales est encore plus contrastée que celle des couples avec enfant(s).** Celles-ci sont surreprésentées dans certaines régions et notamment dans les Dom, les Hauts-de-France, l'Île-de-France et le pourtour méditerranéen dont la Corse. Dans les régions d'Outre-mer où elles sont particulièrement nombreuses, les familles monoparentales représentent entre 21 % et 26 % des ménages en 2015 (contre 9,5 % à l'échelle nationale), soit près d'une famille avec enfant(s) sur deux. À la différence de la métropole, aux Antilles et en Guyane (plus qu'à La Réunion), la monoparentalité est une réalité durable et ne constitue pas une simple phase transitoire, précédant ou succédant à la vie en couple. Le parcours scolaire de la mère joue ici un rôle décisif. Aux Antilles, près d'un enfant sur deux dont la mère n'a aucun diplôme vit toute son enfance (0-10 ans) seul avec elle<sup>17</sup>.

# 10,5 %

PART DES MÉNAGES COMPOSÉS D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE EN 2015 DANS LES GRANDS PÔLES URBAINS.

Au-delà de cette approche régionale, **ces familles monoparentales sont plus présentes dans les pôles des aires urbaines que dans leur couronne.** Plus le pôle est grand, plus leur proportion est importante. Dans les grands pôles urbains, un ménage sur dix est une famille monoparentale (10,5 % en 2015). Par ailleurs, près des deux tiers des familles monoparentales y vivent (66,8 %) - alors qu'ils accueillent 60,3 % de l'ensemble des ménages.

La géographie des familles avec enfant(s) n'est donc pas exactement la même si l'on s'intéresse aux couples avec enfant(s) ou aux familles monoparentales. Tandis que les premières se concentrent dans les espaces périurbains, les secondes se trouvent essentiellement dans les pôles. Quoi qu'il en soit, le fait urbain s'est désormais imposé comme un déterminant de la géographie des ménages avec enfant(s).

---

#### Notes

16. Source : Insee, RP 2015.

17. Marie C.V., Breton D., « Faire famille » dans les Dom. Ce que nous dit l'enquête Migrations, Famille et Vieillessement, Informations sociales 2014/6 (n° 186), pp 16-26.

## Zoom

## LES FRATRIES FRANÇAISES

La composition des fratries varie de manière importante selon les territoires. Alors que certains espaces sont marqués par la surreprésentation de familles nombreuses (3 enfants et plus), d'autres le sont davantage par la présence de petites familles (1 enfant seulement).

Avant d'exposer ces différences territoriales, il faut rappeler que plus du tiers des ménages français (35,8 %) vivent avec au moins un enfant de moins de 25 ans. **Parmi ces ménages, les fratries demeurent la norme.** 57,1 % des ménages avec enfant(s) accueillent au moins deux enfants (deux enfants dans 38,9 % des cas ; trois enfants et plus dans 18,2 % des cas<sup>21</sup>). Malgré cette prédominance, le schéma de l'enfant unique s'est affirmé et concerne désormais 42,9 % des familles avec enfant(s).

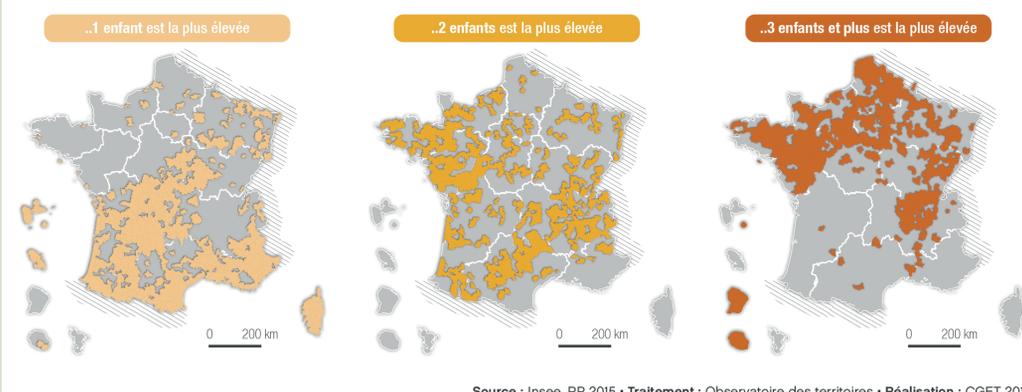
**La taille des fratries structure la géographie familiale française.** Les familles avec un seul enfant sont très présentes le long du littoral méditerranéen (dont la Corse) et dans le Sud-Ouest mais aussi dans les espaces ruraux du centre de la France (du Limousin au Morvan) et dans certains Dom (Martinique et Guadeloupe). Les familles avec **deux enfants** ont pour particularité de se concentrer non pas dans

certaines régions mais plutôt dans certains types d'espaces, en particulier les espaces périurbains (couronnes des pôles urbains et communes multipolarisées).

Enfin, les **familles nombreuses** (trois enfants et plus de moins de 25 ans) se concentrent dans les régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie) et du Nord du pays (Hauts-de-France), ainsi que dans le grand périurbain francilien (Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Loiret). On les retrouve également dans certains Dom (Guyane, la Réunion) où la natalité est l'une des plus dynamiques du pays.

Ces différences sont le résultat de facteurs démographiques (fécondité qui reste très favorable dans le Nord, le périurbain parisien, lyonnais et dans une grande partie de l'Ouest, âge à la naissance du premier enfant, etc.) qui s'expliquent eux-mêmes par des spécificités locales. Par exemple, dans certains territoires de l'Ouest, le maintien tardif de populations agricoles qui sont souvent plus fécondes et le développement d'une industrie locale a évité un exode rural et « fixé » la population. Cela a perpétué le comportement démographique de la population présente et pu expliquer la continuité de son comportement démographique<sup>22</sup>.

Le tiers des intercommunalités de France où la part des familles avec..



## Notes

21. Source : Insee, RP 2015.

22. Bertrand J.-R., Christians C. Approches d'une géographie des ménages et des familles. Les familles nombreuses dans les Pays de la Loire. In: Espace, populations, sociétés, 1988-1.

Desplanques G., « Les disparités géographiques de fécondité en France », Espace populations sociétés, 2011/3 | 2011, 459-473.

## Zoom

### LA DISPONIBILITÉ ET LES PRIX DES LOGEMENTS EXPLIQUENT EN GRANDE PARTIE LA RÉPARTITION SPATIALE DES MÉNAGES ENTRE VILLE-CENTRE, BANLIEUE ET PÉRIURBAIN<sup>18</sup>.

La surreprésentation des ménages avec enfant(s) dans le périurbain et celle des personnes seules dans le centre des grandes villes sont le reflet de leur position dans le cycle de vie (poursuite d'études supérieures, mise en couple, naissance d'enfants, éventuels séparation ou divorce, départ à la retraite) mais aussi de leurs aspirations et de leurs contraintes en termes de taille du logement et d'aménités de l'environnement, de la constitution d'un patrimoine...

En effet, les jeunes déménagent<sup>19</sup> souvent dans les centres des agglomérations pour y poursuivre des études ou pour y trouver un premier emploi. Entre 15 et 19 ans, le taux de migration nette interne est de près de 7 % par an en moyenne vers les villes centres des grands pôles où se situent les universités et les centres de formations. Il est encore fortement positif (5 %) vers Paris pour les jeunes de 20 à 24 ans. Une fois en couple et à l'arrivée du premier enfant, ces ménages cherchent un logement plus grand souvent accessible seulement en périphérie plus ou moins lointaine. **Dans les villes centres, le taux de migration est fortement négatif pour les trentenaires ainsi que pour les enfants**, au contraire du périurbain (couronnes des grands pôles) où il est fortement positif pour ces classes d'âge. Les communes de banlieue ont un profil se rapprochant de celui des couronnes périurbaines mais avec des taux de migration moins marqués.

**Entre 60 et 65 ans, les taux deviennent négatifs dans les villes centres et les banlieues** notamment en région parisienne, souvent du fait d'un retour vers la région d'origine ou d'un départ vers les littoraux océaniques et méditerranéens.

Ce déplacement des jeunes ménages vers la banlieue et les couronnes périurbaines est dû à la disponibilité des logements et à leur prix. L'offre dans les villes-centres est d'avantage constituée de petits logements (un tiers des logements des villes centres comprennent moins de trois pièces, ce chiffre montant à 55 % à Paris, contre seulement 7 % dans le périurbain). La disponibilité du foncier dans le périurbain permet la construction de logements plus grands, souvent d'ailleurs constitués de maisons avec jardin, aménités recherchées par les ménages avec enfant(s). Près des trois quarts des résidences principales de ces territoires sont des maisons individuelles. Dans ces communes, 78 % des logements ont 4 pièces ou plus contre, 41 % dans les villes centres (21 % à Paris). Renforçant ces problèmes de disponibilité et en lien avec la volonté de certains ménages de se constituer un patrimoine par l'achat de leur logement, les prix obligent les ménages à se loger dans les communes les plus lointaines. Ainsi **un tiers des ménages sont propriétaires dans les villes-centres contre 71 % dans les couronnes périurbaines**, les prix y étant moins élevés que dans la ville centre (jusqu'à 75 %<sup>20</sup> dans le cas de l'aire urbaine de Paris).

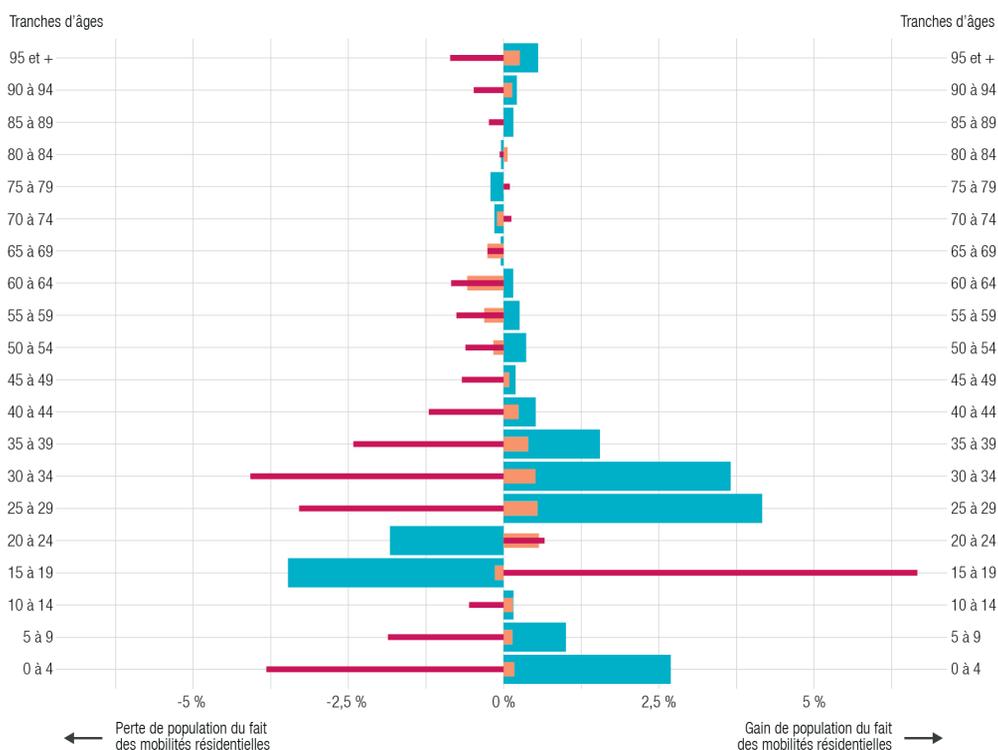
#### Notes

18. Cet encadré s'intéresse aux grandes aires urbaines pour lesquelles on distingue trois types de communes : la ville centre de l'aire urbaine (définie simplement comme la commune la plus peuplée de l'unité urbaine pôle), les banlieues (les autres communes de l'unité urbaine pôle) et la couronne périurbaine (commune de la couronne des grands pôles).

19. Pour une analyse des mobilités résidentielles dans la spécialisation des territoires, on se reportera utilement au chapitre 4 du rapport 2018 de l'Observatoire des territoires et l'application interactive qui le complète (accessibles depuis le site de l'Observatoire).

20. Source DVF 2018 sur les prix au m<sup>2</sup> médian des transactions des logements de quatre pièces en comparant globalement les trois types d'espace (ville-centre, banlieue et périurbain). L'écart est variable suivant les aires urbaines de province. De plus, dans ces aires les communes de banlieue ont un prix au m<sup>2</sup> médian supérieur à celui des villes centres et des couronnes périurbaines.

### Le centre des grands pôles urbains attire les 15-20 ans, leur couronne périurbaine les trentenaires avec enfant(s)



#### Taux de migration nette interne des classes d'âge dans les grandes aires urbaines en 2015

- Villes-centres (commune la plus peuplée de chaque grand pôle urbain)
- Banlieues (autres communes des grands pôles urbains)
- Couronnes périurbaines (communes de la couronne des grands pôles urbains)



#### POUR MIEUX COMPRENDRE

En 2015, les communes de banlieue ont vu leur nombre de résidents âgés de 25 à 29 ans augmenter de 0,5 % par le jeu des mobilités résidentielles ; ce chiffre s'élève à 4,2 % pour les communes périurbaines. Symétriquement les villes-centres ont vu leur population de 25-29 ans diminuer de 3,3%, car le nombre d'individus de cette classe d'âges ayant quitté ces espaces est nettement supérieur au nombre de nouveaux arrivants.

Source : Insee, RP 2015 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

## Des territoires spécialisés ?

L'évolution des dernières décennies a conduit à des géographies de ménages différenciées et donc à des profils de territoires marqués si l'on considère par exemple quatre grands types : **les personnes seules, les couples sans enfant, les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales.**

La typologie suivante, établie grâce à des indices de spécificité (cf. encadré méthodologique), permet de résumer les différentes analyses de cette fiche

en construisant un portrait global des territoires au regard de la structure des ménages qui y vivent.

Ces résultats soulignent à nouveau la prégnance des familles monoparentales dans le Nord, le long du bassin méditerranéen et dans les Dom. Ils permettent également de montrer l'importance des personnes vivant seules dans les centres urbains et dans les territoires ruraux ainsi que celle des familles avec enfant(s) dans les territoires périurbains.

### Typologie des intercommunalités selon le profil des ménages

#### Types des ménages selon leur surreprésentation en 2015

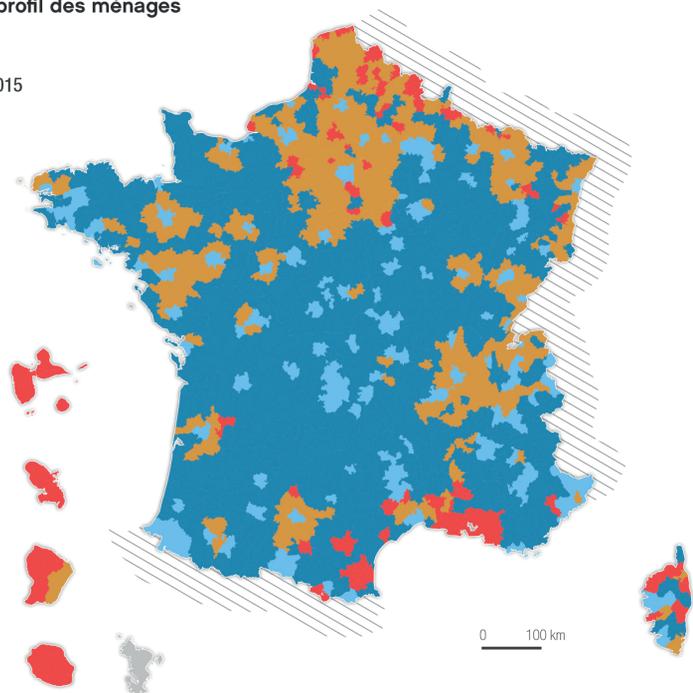
Par intercommunalité

- Couples avec enfant(s)
- Familles monoparentales
- Couples sans enfant
- Personnes seules
- Données non disponibles



#### POUR MIEUX COMPRENDRE

La surreprésentation des différents types de ménages a été obtenue grâce à un indice de spécificité, qui rapporte, dans chaque intercommunalité, la part des différents types de ménages à la moyenne nationale. Sont représentés les types de ménages présentant l'indice de spécificité le plus élevé pour chaque intercommunalité (ce qui n'exclut pas que d'autres types de ménages soient également surreprésentés).



Source : Insee, RP 2015 • Traitement : Observatoire des territoires • Réalisation : CGET 2019

## MÉTHODOLOGIE

### Les indices de spécificité, une manière d'appréhender les spécialisations territoriales

Les indices de spécificité correspondent à des méthodes de calcul, initialement appliquées au champ de l'économie locale, afin de mesurer la spécialisation de tel ou tel secteur d'activité sur un territoire. Ces méthodes ont été ici appliquées à la structure des ménages français.

L'indice de spécificité est calculé ici comme le rapport entre la part d'un type de ménage dans un territoire et la part qu'il représente dans le reste de la France.

Exemple pour la part des familles monoparentales de la CA Roissy Pays de France :

$$\frac{\text{Part des familles monoparentales de la CA Roissy Pays de France (13,62 \%)}{\text{Part des familles monoparentales en France hors CA Roissy Pays de France (9,48 \%)}} = 1,437$$

Cet indice est égal à 1 si les familles monoparentales ont la même importance dans la zone analysée (ici la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France) et le reste territoire de comparaison (ici la France). On sélectionne ensuite pour chaque territoire l'indice de spécificité le plus élevé parmi les quatre types de ménages : les personnes seules, les couples sans enfant, les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales. Il en résulte une cartographie du type de ménage le plus surreprésenté dans chaque intercommunalité

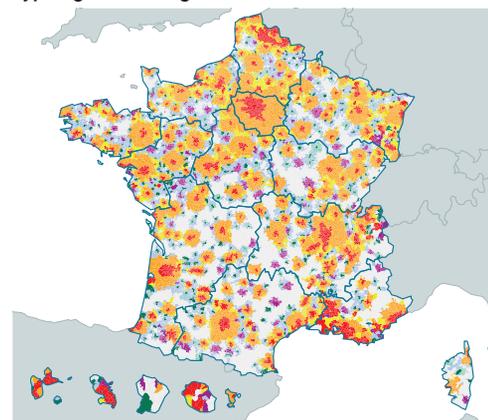
## Comprendre le zonage en aires urbaines

L'objectif du zonage en aires urbaines (ZAU) est de décrire l'influence des villes sur l'ensemble du territoire. Ce découpage est fondé sur l'identification de pôles, unités urbaines concentrant au moins 1 500 emplois, puis sur la délimitation de leurs aires d'influence (couronnes et communes dites « multipolarisées ») en s'appuyant sur les trajets domicile-travail de la population des communes avoisinantes. Cette approche fonctionnelle du territoire permet d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti.

Parmi les espaces urbains, on distingue :

- **les grandes aires urbaines**, constituées d'un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et de communes (couronnes et communes dites « multipolarisées ») dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ;
- **les aires urbaines de taille moyenne**, constituées d'un pôle urbain de 5 000 à 10 000 emplois et de leur couronne ;
- **les petites aires urbaines**, constituées d'un pôle urbain de 1 500 à 5 000 emplois et de leur couronne.

### Typologie du zonage en aires urbaines



<b>Grandes aires urbaines</b>	<b>Petites aires</b>
<span style="color: red;">■</span> Grands pôles	<span style="color: teal;">■</span> Petits pôles
<span style="color: orange;">■</span> Couronnes de grands pôles	<span style="color: lightteal;">■</span> Couronnes des petits pôles
<span style="color: yellow;">■</span> Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	<span style="color: lightblue;">■</span> Autres communes multipolarisées
<b>Aires moyennes</b>	<span style="border: 1px solid black;">□</span> Communes isolées, hors influence des pôles
<span style="color: purple;">■</span> Pôles moyens	
<span style="color: magenta;">■</span> Couronnes des pôles moyens	

Sources : Insee, zonage en aires urbaines 2010, IGN GéoFla 2015  
Réalisation : CGET, 2017

## BIBLIOGRAPHIE

- Bertrand J.-R., Christians C.**, Approches d'une géographie des ménages et des familles. Les familles nombreuses dans les Pays de la Loire, *Espace, populations, sociétés*, 1988-1
- Buisson G., Lapinte A.**, « Le couple dans tous ses états : non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs », *Insee Première* (n°1435), 2013
- Canonéro B., Gayraud P.**, « Entre 2010 et 2030, 21 200 logements seraient à construire en moyenne par an », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* (n°8), 2015
- Chardon O., Daguet F., Vivas E.**, « Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* (n°1195), 2008
- Davie E.**, « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première* (n°1419), 2012
- Daguet F.**, « Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits », *Insee Première* (n°1663), 2017
- Desplanques G.**, « Les disparités géographiques de fécondité en France », *Espace populations sociétés*, 2011/3, pp 459-473, 2011
- Eurostat**, « People in the EU : who are we and how do we live ? », 2015
- Eurostat**, « Household structure in the EU », 2010
- Insee**, « Couples et Familles », *Insee Référence*, édition 2015
- Jacquot A.**, « Vieillesse de la population et demande de logements », *L'observateur de l'immobilier* (n°56-57), 2003
- Jacquot A.**, « La demande potentielle de logements à l'horizon 2030 : une estimation par la croissance attendue du nombre des ménages », *Le point sur* (n°135), août 2012
- Kelhetter D., Rivière S.**, « Des couples sans enfant devenus plus nombreux et moins urbains en Alsace », *Insee Analyses*, 2015
- Kubrak C.**, « Concentration et spécialisation des activités économiques : des outils pour analyser les tissus productifs locaux », 2013
- Marie C.V., Breton D.**, « Faire famille » dans les Dom. Ce que nous dit l'enquête Migrations, Famille et Vieillesse, *Informations sociales* 2014/6 (n° 186), pages 16 à 26
- Volant S.**, « Un premier enfant à 28,5 ans en 2015 : 4,5 ans plus tard qu'en 1974 », *Insee Première* (n°1642), 2017



**Créé en 2004 et animé par le Commissariat général à l'égalité des territoires, l'Observatoire des territoires met en réseau les organismes publics qui interviennent dans l'analyse des territoires, afin de mieux partager les connaissances disponibles dans ce domaine.**

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est un service de l'État placé sous l'autorité de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités locales.



RETROUVEZ-NOUS SUR

[www.cget.gouv.fr](http://www.cget.gouv.fr)

